

**Assemblée générale**Distr. générale
20 octobre 2015

Original : français

**Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire
des Nations Unies pour les réfugiés
Soixante-sixième session****Compte rendu analytique de la 688^e séance**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 7 octobre 2015, à 10 heures

Président(e) : M. Comissário(Mozambique)**Sommaire**Segment de haut niveau sur la situation des réfugiés afghans (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, à la Section française de traduction, bureau E.5059, Palais des Nations, Genève (trad_sec_fra@unog.ch).

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.



La séance est ouverte à 10 h 5.

Segment de haut niveau sur la situation des réfugiés afghans (suite)

1. **M. Agalga** (Ghana) félicite le Gouvernement afghan pour les efforts qu'il déploie afin de résoudre les problèmes politiques et autres qui ont contraint les Afghans à fuir leur pays et demande à la communauté internationale et aux organismes donateurs de redoubler d'efforts pour l'assister dans cette tâche et, partant, traiter à la source le problème des réfugiés.
2. **M. Chanda** (Zambie) estime qu'il faut apporter aux réfugiés afghans des solutions durables, ce qui requiert la collaboration de tous les partenaires, y compris des autorités locales et nationales et des partenaires du développement.
3. **M. Manicom** (Canada) considère que les retours volontaires doivent se dérouler dans le respect du droit interne et international et en tenant compte de la situation particulière de chaque personne. Le Canada, qui a accueilli des milliers de réfugiés afghans au fil des années, demande aux pays hôtes et aux pays de réinstallation de présenter des plans prévoyant des solutions permanentes pour ces réfugiés.
4. **M. Sadigov** (Azerbaïdjan) dit que la moitié des 1 500 réfugiés et déplacés se trouvant en Azerbaïdjan sont des Afghans. Le Gouvernement azerbaïdjanais pourvoit à leurs besoins, y compris en matière de santé et d'éducation. La nationalité azerbaïdjanaise a été octroyée à 14 réfugiés afghans et 104 bénéficient d'un permis de séjour temporaire. Le Gouvernement apporte également une assistance au Gouvernement afghan, mais ces efforts doivent être menés en concertation avec les pays voisins pour produire des résultats tangibles.
5. **M. Smorodin** (Fédération de Russie) rappelle que l'Afghanistan reste l'un des premiers pays d'origine des réfugiés dans le monde. Selon les derniers chiffres, le Pakistan accueille 2,7 millions de réfugiés afghans et l'Iran, 2,5 millions. En outre, on compte plus de 800 000 personnes déplacées en Afghanistan. La Fédération de Russie aide activement les Afghans. L'année dernière, elle a contribué à hauteur de 2,6 millions de dollars à des projets de l'Unicef destinés à des enfants afghans vivant en Iran. En 2015, elle a fait une contribution volontaire de 100 000 dollars au HCR pour des projets d'aide aux réfugiés afghans en Iran. La Fédération de Russie a par ailleurs accueilli 30 000 Afghans sur son territoire.
6. **M. Ishikane** (Japon) estime que le rapatriement des réfugiés afghans de longue date est essentiel pour la stabilité de la région. Le Japon a joué un rôle moteur dans l'aide à l'Afghanistan depuis qu'il a organisé la première Conférence de Tokyo en 2002 et la suivante en 2012. Le Japon a consacré environ 2,5 milliards de dollars à l'assistance à l'Afghanistan depuis cette date.
7. **M. Toros** (Turquie) indique qu'en 2014, la Turquie était le pays qui accueillait le plus grand nombre de réfugiés dans le monde. Les ressortissants afghans représentaient 25 % des migrants irréguliers appréhendés en Turquie. La Turquie demande à la communauté internationale de mener à terme le plus rapidement possible le processus de réinstallation de tous les réfugiés, notamment des Afghans, et de relever les quotas fixés pour la réinstallation des Afghans vulnérables.
8. **M. Hall** (Grèce) dit qu'entre janvier et août 2015 1 352 Afghans ont adressé à la Grèce une demande de protection internationale, ce qui représente une augmentation de 6,3 % par rapport à l'année précédente. La Grèce constate que, depuis plusieurs années, c'est parmi les réfugiés afghans que l'on compte le plus grand nombre de mineurs non accompagnés. On note également parmi les Afghans qui demandent la protection internationale une part croissante de Hazaras, qui semblent être de plus en plus marginalisés et souffrir de persécutions dans leur pays. Une autre caractéristique

de ce groupe de demandeurs d'asile est le fait que beaucoup d'entre eux ont vécu, voire sont nés en Iran et qu'il est très difficile pour les autorités de déterminer leur statut et d'évaluer les risques de persécution auxquels ils s'exposent s'ils retournent en Afghanistan. Le niveau de violence qui règne dans certaines régions est lui aussi difficile à déterminer, car la situation peut changer brusquement.

9. **M^{me} Bard** (Suède) dit que la Suède a reçu environ 10 000 demandeurs d'asile afghans depuis le début de l'année, parmi lesquels quelque 6 600 mineurs non accompagnés, dont le nombre a triplé depuis l'année dernière. L'Afghanistan est le principal destinataire de l'aide au développement de la Suède, qui envisage de consacrer environ 1,2 milliard de dollars jusqu'en 2024 à l'aide à ce pays. La Suède accueille favorablement les plans de réforme du Gouvernement afghan.

10. **M. Kumar** (Inde) rappelle que l'Inde a accueilli 11 500 réfugiés afghans. Elle a établi un partenariat pour le développement global avec le Gouvernement afghan, notamment dans les domaines de l'infrastructure, de l'éducation, de la santé et de la formation professionnelle, afin de créer un environnement propice à l'emploi qui permettra aux Afghans de se procurer des moyens de subsistance.

11. **M^{me} Menéndez Pérez** (Espagne) souscrit à la déclaration faite par le Luxembourg au nom de l'Union européenne. Elle estime que la stratégie de solutions offre un cadre global dans lequel il sera possible de mettre fin à trois décennies de déplacement des populations afghanes. L'Espagne, qui a consacré 310 millions d'euros à la reconstruction de l'Afghanistan, en participant à des programmes bilatéraux et à des contributions multilatérales, dont 15 millions cette année, continuera à fournir une assistance au nouveau gouvernement d'union nationale et aux fins de la Décennie de la transformation.

12. **M. Kara** (République tchèque) dit que la République tchèque participe au soutien international concerté à l'Afghanistan et contribue à 10 projets de développement, en plus de l'aide budgétaire sectorielle directe qu'elle apporte au Gouvernement afghan. Elle est disposée à soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Afghanistan et appuie la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie des solutions.

13. **M. Wu** (Chine) dit qu'il est important d'encourager le retour volontaire des réfugiés afghans et leur réintégration durable, et que la communauté internationale doit soutenir ce processus. La Chine, qui a toujours soutenu le processus de paix en Afghanistan, participe aux efforts de reconstruction du Gouvernement afghan et veille à ce que le meilleur usage soit fait des ressources consacrées à cette entreprise.

14. **M. Auajjar** (Maroc) estime que la protection et la recherche de solutions sont complémentaires et indissociables. La stratégie pour des solutions régionales à l'intention des réfugiés afghans constitue un cadre de travail permettant de concevoir des programmes d'intervention adaptés aux besoins des réfugiés dans les trois pays concernés et de les améliorer pour préparer un retour durable et dans la dignité des réfugiés afghans. La communauté internationale doit quant à elle mettre en place des mécanismes de financement adéquats en attendant que des conditions favorables soient réunies pour un retour durable.

15. **M. Batora** (Éthiopie) dit que l'Éthiopie s'associe à la déclaration faite par le Rwanda au nom du Groupe des États d'Afrique et qu'elle est convaincue qu'une participation accrue des acteurs du développement permettra un retour et une réinsertion durables des réfugiés afghans.

16. **M. Bauriski** (Pologne) dit que la Pologne s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Le volume global de l'aide fournie par la Pologne à l'Afghanistan depuis 2001 s'élève à 39 millions de dollars É.-U. En 2016, la Pologne continuera de contribuer financièrement au Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de

l'Afghanistan de la Banque mondiale et au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Par ailleurs, en Pologne, les réfugiés afghans bénéficient des prestations sociales et d'un permis de travail.

17. **M^{me} Majali** (Jordanie) dit que la Jordanie accueille avec intérêt les solutions proposées pour les réfugiés afghans, à savoir l'appui au rapatriement volontaire, l'aide à la réinsertion durable et l'assistance aux communautés d'accueil.

18. **M. Braithwaite** (Royaume-Uni) dit que les programmes mis en œuvre par le Royaume-Uni au profit de l'Afghanistan sont axés sur l'organisation de l'État et le renforcement des institutions, la croissance économique, la fourniture de services de base et l'aide humanitaire.

19. **M^{me} Riachi Assaker** (Liban) dit que le Liban salue la coopération entre l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan sur la question des réfugiés.

20. **M. Vestergaard Knudsen** (Danemark) dit que le Danemark présente ses condoléances aux familles des victimes du bombardement de l'hôpital de Kunduz. Le Danemark soutient le cadre pluriannuel établi dans la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, dont les objectifs doivent être intégrés aux programmes bilatéraux et multilatéraux. De manière globale, l'Afghanistan demeurera le premier bénéficiaire de l'aide danoise au développement.

21. **M. Wilden** (Australie) dit que depuis 2001 l'Australie a consacré plus d'un milliard de dollars australiens à l'aide publique au développement (APD) au bénéfice de l'Afghanistan. Elle soutient le projet mis en œuvre par le HCR et le Gouvernement iranien en faveur d'un régime d'assurance maladie pour plus de 220 000 réfugiés, et appuie la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans. Au cours des cinq dernières années, l'Australie a accordé quelque 9 000 visas permanents à des réfugiés afghans.

22. **M. Fasel** (Suisse) dit que la Suisse présente ses condoléances aux familles des victimes du bombardement de l'hôpital de Kunduz. La Suisse a adopté un programme d'aide au développement de l'Afghanistan, intitulé « Rester engagé », et continuera de collaborer étroitement avec les divers organismes gouvernementaux engagés dans le retour et la réintégration des exilés afghans.

23. **M^{me} Laurin** (France) dit que la France s'associe à la déclaration de l'Union européenne. La communauté internationale doit rester mobilisée pour porter assistance aux réfugiés afghans restés au Pakistan et en Iran et pour accompagner l'Afghanistan vers plus de stabilité, de prospérité et de démocratie. Il est nécessaire d'entamer, dès que possible, des actions de développement qui s'appuient sur le renforcement de l'état de droit, l'égalité de tous et la bonne gouvernance économique.

24. **M. Vos** (Pays-Bas) dit que les Pays-Bas s'associent à la déclaration de l'Union européenne. Ils participent désormais à la mission Soutien résolu à Mazar e-Sharif, après avoir rejoint la Force internationale d'assistance à la sécurité en 2002.

25. **M. Kim** (République de Corée) dit que la République de Corée soutient la stratégie de solutions pour les réfugiés afghans. Outre un appui financier, elle apporte une aide très concrète, notamment dans le cadre de la construction d'éoliennes par le HCR à Aqrabat, dans le district de Bamyán.

26. **M. Reaich** (Nouvelle-Zélande) dit que la Nouvelle-Zélande apporte un soutien à l'Afghanistan en matière de sécurité, de diplomatie, de développement et d'aide humanitaire. À ce jour, près de 2 000 réfugiés afghans se sont réinstallés en Nouvelle-Zélande.

27. **M. de Crombrughe** (Belgique) dit que la Belgique s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Elle participe toujours à des actions concrètes, notamment en

contribuant financièrement à l'Accord sur l'achat et la distribution d'électricité au moyen du Fonds d'affectation spéciale de l'armée afghane et en soutenant l'application avec les forces afghanes de sécurité l'application d'un plan d'action visant à permettre la libération et la réinsertion des enfants soldats. Elle a favorisé la scolarisation d'enfants dans les provinces d'Herat, de Kapisa, de Wardak, de Logar et de Kunar, financé le projet sur la prestation de services de l'administration de la justice, contribué à l'élaboration du cadre de résultats d'ONU-Femmes en matière de développement pour la période 2014-2017 et participé à l'aide d'urgence apportée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La Belgique a également pris part à des activités de déminage dans le nord de l'Afghanistan. Elle participe aussi à l'opération Soutien résolu à Mazar e-Sharif, qui vise à aider les forces de sécurité afghanes à assurer la sécurité dans tout le pays.

28. **M^{me} Dia Sow** (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO) dit que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) souscrit à la déclaration faite par le Rwanda au nom du Groupe des États d'Afrique. Elle ajoute que l'adoption des objectifs de développement durable donne l'occasion de réfléchir à la question du financement et de l'organisation de l'action humanitaire.

29. **M. Chikh** (Organisation de la coopération islamique, OCI) salue la coopération étroite qui s'est développée ces dernières années entre le HCR et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) au service des réfugiés dans le monde. L'OCI a consacré un fonds de soutien au développement socioéconomique de l'Afghanistan dans le but d'apporter une aide aux réfugiés afghans en matière de santé et d'éducation. Le Secrétaire général de l'OCI s'est rendu en Afghanistan en janvier 2015 pour rappeler que la recherche de solutions durables était essentielle pour garantir le droit à une vie digne.

30. **M. Tickner** (Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, FICR) dit que seule une action coordonnée et concertée, dans un esprit de partenariat, permettra de faire face à la situation actuelle, causée par une série de crises trop longtemps ignorées. La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) prie instamment les gouvernements de mettre en œuvre la résolution 3 de la XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge concernant la migration, notamment en veillant à ce que les lois et les procédures pertinentes soient en vigueur pour permettre aux Sociétés nationales de jouir d'un accès effectif et sûr à tous les migrants, sans discrimination et quel que soit leur statut juridique.

31. **M. Mukhtar** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO) dit que la promotion de la sécurité agricole et alimentaire est une condition essentielle au renforcement de la résilience et au développement de nombreux pays de la région. En 2005, la FAO et le HCR ont signé une lettre conjointe visant à renforcer leur coopération et ont noté qu'il fallait renforcer les liens entre l'aide humanitaire, l'aide au relèvement et l'aide au développement. Dix ans plus tard, les déplacements prolongés étant devenus la nouvelle norme, les efforts visant à créer un environnement favorable pour les communautés d'accueil, les réfugiés et les communautés déplacées ne suffisent plus et doivent être renforcés, notamment par l'établissement de partenariats locaux et internationaux. La FAO apporte son appui à la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans. Au Pakistan, dans le cadre du projet « One UN RAHA », la FAO s'est employée à former 25 000 familles de réfugiés afghans à différentes techniques agricoles innovantes afin de redynamiser le secteur agricole. En République islamique d'Iran, elle a collaboré avec l'équipe de pays du HCR pour élaborer un programme de projets visant à autonomiser les réfugiés

afghans présents dans le pays, afin de les aider à s'intégrer dans la société de leur pays d'accueil et à améliorer leurs relations avec les populations d'accueil.

32. **M^{me} Jerger** (Programme alimentaire mondial) dit que le Programme alimentaire mondial (PAM) collabore avec le HCR pour fournir une assistance humanitaire aux réfugiés afghans depuis près de trente ans. L'année dernière, les conflits qui ont éclaté le long de la frontière avec le Pakistan ont poussé le PAM à réduire l'enveloppe budgétaire consacrée à l'aide à la réinsertion des réfugiés afghans pour fournir une aide alimentaire aux personnes déplacées dans les provinces afghanes de Khost et de Paktika. Au Pakistan, le PAM, qui a cessé de fournir une aide alimentaire aux réfugiés afghans il y a environ dix ans, axe désormais son action sur l'appui aux programmes mis en œuvre par le Gouvernement du Pakistan, qui est résolu à éliminer la faim et à venir en aide à toutes les personnes vulnérables. Grâce à la générosité des donateurs, le PAM continue de renforcer la résilience des réfugiés afghans en Iran, notamment en distribuant des rations alimentaires aux familles, dont les enfants suivent des formations organisées par le HCR.

33. **M^{me} Asrafi** (Association for the Protection of Refugee and Internally Displaced Women and Children), s'exprimant au nom des ONG, dit que l'Afghanistan ne dispose pas des infrastructures économiques et sociales nécessaires pour prendre en charge la population locale et les personnes revenues dans le pays. En outre, le pays est touché par une insécurité croissante et par la multiplication des groupes radicaux dans les provinces de l'Ouest et du Nord. Il faut noter également que les pays voisins de l'Afghanistan, qui continuent d'accueillir des migrants et des demandeurs d'asile afghans, sont eux-mêmes confrontés à des difficultés économiques croissantes, ce qui compromet l'intégration des réfugiés afghans sur leur territoire et réduit la tolérance des communautés d'accueil à leur égard. Depuis son lancement en 2012, la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans du HCR n'a pas produit les résultats escomptés en termes d'appui aux pays d'accueil et d'amélioration de la situation en Afghanistan. M^{me} Asrafi salue toutefois les efforts que le HCR déploie depuis trois ans pour coordonner l'aide internationale. Elle salue aussi l'action des pays d'accueil des réfugiés afghans, notamment la décision récemment prise par la République islamique d'Iran de permettre à tous les réfugiés afghans vivant sur son territoire d'accéder aux services de santé.

34. **Le Président** remercie l'Afghanistan et la République islamique d'Iran pour le bon accueil qu'ils lui ont réservé ainsi qu'à sa délégation, lors de la visite qu'ils ont effectuée dans ces deux pays dans le cadre de la préparation du segment de haut niveau. Il remercie tout particulièrement le Président de l'Afghanistan, qui les a reçus pour leur présenter les difficultés rencontrées par son pays et sa vision d'un Afghanistan prospère et pacifique. Le Président s'est rendu à Kaboul et à Hérat, où il a pu s'entretenir avec des Afghans rentrés dans leur pays, et explique qu'il faut offrir à ces personnes un accès à des moyens de subsistance, à l'éducation et aux services de santé. En République islamique d'Iran, le Président a constaté avec une immense satisfaction que tous les réfugiés afghans avaient accès aux services de santé. Il appelle la communauté internationale à aider les Afghans rentrés dans leur pays à reconstruire leur vie et leur pays, notamment en luttant contre l'insécurité.

35. Le Président donne lecture du projet de déclaration du Comité exécutif sur la situation des réfugiés afghans. Il croit comprendre que le Comité exécutif souhaite adopter cette déclaration.

Il en est ainsi décidé.

36. **M. Alemi Balkhi** (Afghanistan) remercie le Haut-Commissaire pour les réfugiés, le Président du Comité exécutif et le secrétariat du HCR d'avoir appelé l'attention de la communauté internationale sur la détresse des réfugiés afghans en organisant le

segment de haut niveau. Il remercie également la République islamique d'Iran et le Pakistan qui accueillent depuis plus de trente ans des millions de migrants afghans sur leur territoire tout en leur permettant d'exercer leurs droits. Il remercie en outre les représentants des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, de l'Union européenne, de l'Organisation de la coopération islamique et de l'Union africaine, ainsi que toutes les délégations qui ont participé au débat. Il remercie enfin les organisations humanitaires internationales, notamment l'Organisation internationale pour les migrations, ainsi que tous les États qui permettent aux réfugiés afghans de vivre dans la dignité. Il lance un nouvel appel en faveur d'une coopération accrue en vue d'un rapatriement volontaire pleinement respectueux de la dignité des réfugiés et se dit convaincu que les efforts déployés par les pays qui viennent en aide aux réfugiés afghans se poursuivront. L'Afghanistan présentera prochainement un projet pour le rapatriement volontaire des réfugiés afghans, qui s'appuie sur un plan quinquennal et comprend notamment un programme amélioré pour le rapatriement volontaire et des activités de recherche de solutions. Il présentera également les institutions associées à ce projet et les ressources financières nécessaires à sa mise en œuvre.

37. **M. Rahmani Fazli** (République islamique d'Iran) espère que la déclaration adoptée par le Comité exécutif concernant la situation des réfugiés afghans marquera un tournant dans l'action menée en faveur du rapatriement volontaire et de la réintégration de ces réfugiés dans la société afghane et du redressement économique de l'Afghanistan. Il réaffirme la détermination de la République islamique d'Iran à venir en aide aux réfugiés afghans.

38. **M. Qadir Baloch** (Pakistan) se félicite de la tenue du segment de haut niveau sur la situation des réfugiés afghans, dont il avait demandé l'organisation dès son entrée en fonctions, en 2013. Il se dit convaincu que l'engagement exprimé par la communauté internationale au cours du débat permettra au Pakistan de continuer d'accueillir les réfugiés afghans dans les meilleures conditions possibles.

39. **M. Guterres** (Haut-Commissaire pour les réfugiés) dit qu'il est impossible de mettre un terme au conflit qui ravage l'Afghanistan sans mener à bien le processus de stabilisation et de développement. La communauté internationale doit ainsi redoubler d'efforts pour aider l'Afghanistan à sortir de sa situation d'instabilité et à créer des conditions économiques et un environnement favorables au retour des réfugiés et des déplacés. Rappelant que 5,8 millions de personnes sont déjà revenues en Afghanistan et que le Président Ghani et le Gouvernement afghan ont décidé de faire du rapatriement volontaire des réfugiés et du retour des déplacés une priorité nationale, M. Guterres encourage vivement la communauté internationale à saisir cette occasion unique pour renforcer son appui à l'Afghanistan, notamment dans le cadre des programmes fondés sur la solidarité internationale. En outre, la communauté internationale doit apporter un soutien financier et technique aux programmes mis en œuvre par le Gouvernement afghan pour aider les familles qui rentrent en Afghanistan à se réintégrer avec succès dans la société afghane. La communauté internationale doit également renforcer ses programmes de réinstallation des réfugiés afghans et accroître l'aide apportée aux communautés d'accueil.

40. **Le Président** remercie les participants au débat.

La séance est levée à 13 h 5.